



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



## 135<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

*Washington, D.C., EUA, 1er octobre 2004*

---

*Point 3.5 de l'ordre du jour provisoire*

CE135/5 (Fr.)  
30 septembre 2004  
ORIGINAL : ANGLAIS

### **EXÉCUTION DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SPÉCIAL DE L'AUDITEUR EXTERNE, SEPTEMBRE 2004**

1. Le 45<sup>e</sup> Conseil directeur a chargé le Comité exécutif d'entreprendre les mesures nécessaires pour suivre l'exécution des recommandations du Rapport spécial de l'auditeur externe.
2. Consciente du besoin d'agir immédiatement et considérant la situation comme prioritaire, la Directrice propose que le Secrétariat de l'Organisation présente un plan d'action détaillé au Comité exécutif, afin d'exécuter toutes les recommandations du Rapport spécial de l'auditeur externe.
3. À cet effet, l'intention de la Directrice est que le Directeur de l'administration de l'OPS, en collaboration avec le conseiller juridique et le chargé du domaine des ressources humaines, fasse rapport au Sous-Comité de la planification et de la programmation lors de leur prochaine réunion en mars 2005, sur le contenu du plan d'action proposé, un calendrier, et les mesures spécifiques prises par le Secrétariat concernant l'exécution de toutes les recommandations. En particulier, ledit plan d'action portera sur les domaines suivants :
  - Éthique et code de conduite;
  - Recrutement des employés et des consultants;
  - Procédures des plaintes;
  - Investigation et rapport sur les plaintes;
  - Gestion des relations extérieures; et
  - Sécurité de la TI
4. Le Secrétariat établira des consultations continues avec le Comité exécutif pour le tenir pleinement informé des progrès en la matière.